



Crécy-la-Chapelle, le 30 janvier 2026

PRÉVISIONS D'INSCRIPTIONS ENFANTS NÉS EN 2023

La Maire de Crécy-la-Chapelle informe les parents ayant des enfants nés en 2023, ainsi que les nouveaux arrivants, qu'un recensement est en cours afin de prévoir les effectifs des écoles pour la rentrée de septembre 2026. A cet effet, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le coupon ci-dessous à l'adresse suivante : scolaire@crecylachapelle.eu

Pour une inscription définitive : à partir du 1^{er} avril 2026 :

- Vous devrez passer en **mairie**, au service scolaire, avec votre livret de famille et un justificatif de domicile (moins de 3 mois) afin d'y retirer une fiche de renseignements par enfant. Ce service est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (uniquement le matin les mercredis) et certains samedis matins **SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT** (01.64.63.97.47)
- Vous devrez ensuite prendre rendez-vous avec :
Madame SIMONNOT, directrice de l'école maternelle, au 01.64.63.78.55
et/ou Mme BINTZ, directrice de l'école élémentaire, au 01.64.63.78.40

Le jour du rendez-vous, vous devrez vous munir de : fiche mairie, livret de famille et certificat de radiation en cas de changement d'école.



Coupon-réponse à retourner en MAIRIE (au service scolaire) le plus tôt possible

M. (nom, prénom)

Mme (nom de jeune fille, prénom) épouse.....

Situation familiale célibataires mariés vie maritale/PACSÉ séparés/divorcés

Nom, prénom de l'enfant

Sexe : Né(e) le à

Mon enfant sera présent à la rentrée scolaire 2026 OUI NON

Si « oui », veuillez compléter les renseignements ci-dessous :

Adresse complète :

..... N° allocataire CAF

Père : N° port. Email :

Profession Employeur N° tél. pro.....

Mère : N° port. Email :

Profession Employeur N° tél. pro.....

Personnes autorisées à prendre l'enfant en cas de problème :

M/Mme..... Tél.

Si « non », veuillez indiquer le motif :

.....
.....